

Carpentras obtient le label « Territoire durable, une COP d'avance »



La ville de Carpentras vient d'obtenir le label « Territoire durable, une COP d'avance » (niveau 2), pour une période de trois ans (2022-2024). Une belle distinction pour la municipalité qui depuis plusieurs années est engagée dans une démarche globale de développement durable.

Piétonnisation progressive du centre-ville, augmentation de la part du végétal dans les rues et sur les places, réduction de l'étalement urbain au profit de la rénovation du bâti ancien dégradé, amplification des actions de sensibilisation au développement durable, augmentation du bio dans la restauration scolaire ; Toutes ces initiatives traduisent la volonté de la ville de mettre le développement durable au



Ecrit par Echo du Mardi le 21 octobre 2022

cœur de son action.

Le label régional « Territoire durable, une COP d'avance » vient ainsi récompenser l'ensemble des actions menées en faveur de la transition énergétique et écologique.

Animé par l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement ([ARBE](#)) et piloté par l'état (DREAL) et la région Sud, le label devra être renouvelé en 2024 avec l'objectif pour la ville d'atteindre le niveau supérieur.



Label
**TERRITOIRE
DURABLE**
UNE COP D'AVANCE
Provence-Alpes-Côte d'Azur

1

2

3

4



Ecrit par Echo du Mardi le 21 octobre 2022

Pour le moment, aucune collectivité n'a encore atteint le niveau 4 © DR

J.R.